



Le 9 décembre 2022

SESSION

Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire

La Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire s'est réunie en Session, les vendredis 25 novembre et 9 décembre 2022, à la Cité de l'Agriculture, à Orléans, sous la présidence de Philippe NOYAU. A cette occasion, les membres ont :

Fait intervenir l'ADEME et l'INRAE sur la thématique de l'agriculture Bas carbone

Manuel MARTIN de l'INRAE Orléans et Philippe MOINAT de l'ADEME Centre-Val de Loire ont mis en avant trois pistes principales pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets :

- La gestion de la fertilisation
- L'insertion de couverts végétaux
- L'agroforesterie intra-parcellaire et l'implantation de haies

Les membres présents ont partagé ce constat et ont convenu que les contraintes et difficultés agronomiques, techniques, économiques et réglementaires pour la mise en œuvre de ces trois leviers n'étaient pas toujours complètement levées.

Débatu du contexte géopolitique et de la flambée des coûts de production

Après leur flambée spectaculaire au printemps, les cours de l'énergie se maintiennent à l'automne 2022 à des niveaux extrêmement élevés dans le contexte défavorable de dépréciation de l'euro.

La hausse du prix des intrants agricoles est vertigineuse en raison de l'envolée des prix de l'énergie et des engrais.

Les coûts de production explosent dans les exploitations agricoles mais leur progression est très contrastée selon les OTEX en fonction de leur exposition à la hausse des prix de l'énergie et des engrais.

Contact Presse

Chambre d'agriculture du Centre-Val de Loire
Caroline DESMIDT
caroline.desmidt@centre.chambagri.fr
02 38 71 91 20 – 06 69 49 14 22

centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr



Le plan de résilience adopté par l'Etat en juillet 2022 a mis en place une aide en faveur des entreprises grandes consommatrices de gaz et d'électricité. (Dispositif temporaire)

Les membres espèrent que les agriculteurs seront éligibles au dispositif de résilience 2023 présenté par l'Etat dont les modalités de mise en œuvre sont à l'écriture.

Adopté trois motions

Cela a conduit l'assemblée à adopter trois motions :

- Motion sur l'énergie
- Motion sur la grippe aviaire
- Motion sur la taxe pour frais de Chambre

Approuvé le budget initial 2023 de la Chambre régionale d'agriculture

Le budget initial 2023 est déficitaire de 89 979 €. Pour rappel, le budget rectificatif 2022 était excédentaire de 5 775 € avec 190 000 € de produits exceptionnels. Ce budget intègre la création des postes de conseiller formation régionale et de conseiller fourrages. Les services communs Innovation Recherche Développement et Valorisation Bois Territoires sont respectivement dotés de 2 322 295 € et de 19 019 €. Leurs budgets sont à l'équilibre. Le fonds de roulement est de 794 561 € ce qui représente 61 jours de fonctionnement. La trésorerie représente 115 jours de fonctionnement.

Virginie JORISSEN, Directrice de la DRAAF, a clôturé les travaux de la Session.

Contact Presse

Chambre d'agriculture du Centre-Val de Loire
Caroline DESMIDT
caroline.desmidt@centre.chambagri.fr
02 38 71 91 20 – 06 69 49 14 22

centre-valde Loire.chambres-agriculture.fr